



DIPLÔME / QUALIFICATION

Brevet Technicien Supérieur Bâtiment



Modalité d'évaluation : Epreuves ponctuelles

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de sa formation, le titulaire du BTS Bâtiment sera un technicien hautement qualifié du bâtiment qui, en respectant les normes fixées par le DTU, sera capable de :

En bureau d'études : Participer à l'élaboration du dossier technique. Pour ce faire, il connaît les différents corps d'état (gros œuvre et second œuvre) et les travaux qu'il peut prendre en charge. Il sait se situer entre les intervenants de la construction, tels que le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.

Sur le chantier : Préparer les travaux en choisissant les modes opératoires. Il est responsable d'une équipe. Il ouvre le chantier, coordonne les interventions des différents corps d'état, vérifie le budget, contrôle l'avancement des travaux, ferme le chantier. Enfin, il veille au respect de la réglementation.

CONTENU DE LA FORMATION & MODALITES PEDAGOGIQUES

Enseignements professionnels

Mener une étude mécanique et maîtriser la technologie des structures

- Analyser globalement un projet
- Etudier des structures
- Mettre en place des techniques de construction
- Caractériser les matériaux et les structures

Assurer la responsabilité de chantier

- Gérer l'environnement administratif et juridique de l'acte de construire
- Assurer la gestion économique et technique d'une opération
- Etre référent en termes de confort de l'habitat, de santé et sécurité au travail
- Maîtriser une communication technique
- Préparer un chantier

Suivre la réalisation des ouvrages

- Maîtriser les procédés et les techniques de réalisation ; les matériels de production et la topographie

Modules spécifiques

- Journées techniques
- Sensibilisation aux travaux au contact d'amiante
- Prévention des risques et à la gestion des déchets
- Module BIM-DAO (Modélisation 2D et 3D)

Modules prévention sécurité

- AIPR aérien (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
- R 408 (Utilisation—Montage—Démontage d'un échafaudage)
- Habilitations Electrique

Enseignements généraux

- Culture générale et expression, Anglais,
- Mathématiques, Sciences physiques et Chimie

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Alternance CFA/Entreprise basée sur une pédagogie active

- En présentiel :
- Cas pratiques en ateliers
 - Enseignements généraux en face à face
 - Etude de cas en centre de ressources

A distance : accès possible à des supports pédagogiques relatifs aux enseignements généraux et technologiques

BTS Bâtiment

(Formation en alternance)

FICHE DÉTAILLÉE



DATES / DURÉE / RYTHME

Entrée en septembre - possibilité en cours d'année

- Parcours en 2 ans : 840 heures
- Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de votre expérience et de vos acquis

Rythme d'alternance : en général 2 semaines CFA / 2-3 semaines entreprise



LIEU DE FORMATION

BTP CFA 86 : Saint Benoît



PUBLIC CONCERNÉ

En apprentissage :

- Agé de 16 ans à 29 ans révolus, 15 ans au début de la formation, si sortie de 3^{ème}
- Dérogation d'âge nous consulter

En formation continue :

- En contrat de professionnalisation
- Agé de 16 ans à 25 ans révolus,
- Dérogation d'âge pour les demandeurs d'emploi, nous consulter

MODALITES D'ACCES

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dans le secteur d'activité du diplôme.

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

- BAC S, TB2E, STI2D
- BAC PRO domaine BTP
- BP (sous conditions)

Et/ou test de positionnement



METIERS VISES

- Technicien Bureau d'études
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux



SUITE DE PARCOURS

Le BTS Bâtiment permet une intégration directe dans la vie active mais une poursuite d'études est possible, notamment vers :

- Licence Professionnelle Chargé d'affaires
- Diplômes d'ingénieur

Inscription - nous contacter :

BTP CFA 16 : 05.45.90.14.11
veronique.malgogne@ccca-btp.fr

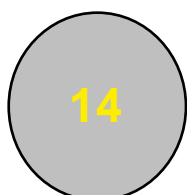
BTP CFA 17 : 05.46.74.37.22
valerie.mousseron@ccca-btp.fr

BTP CFA 86 : 05.49.57.52.65
sandrine.gauci@ccca-btp.fr

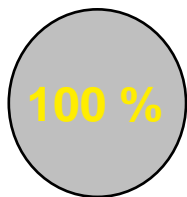
BTP CFA Poitou-Charentes :
05.49.57.11.33
btpcfa.poitoucharentes@ccca-btp.fr

Notre site internet :
<https://www.btpcfa-poitou-charentes.fr>

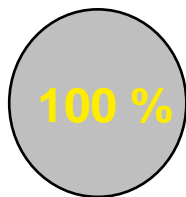
NOS CHIFFRES CLÉS



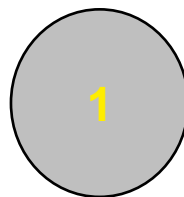
APPRENTIS
FORMES EN 2020



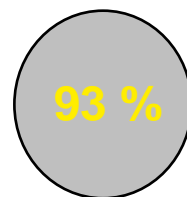
DE SATISFACTION



DE REUSSITE A
L'EXAMEN



ABANDONS /
RUPTURES



D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
OU POURSUITE
D'ETUDE

MOYENS PEDAGOGIQUES



MOYENS MATERIELS

Plateaux techniques équipés de matériels professionnels (postes et outillages individuels et/ou collectifs)

Des salles de formations adaptées aux enseignements technologiques et généraux



INTERVENANTS

Des formateurs experts du domaine professionnel
Des formateurs spécialisés pour les enseignements généraux

Une équipe chargée de l'animation et du suivi socio-éducatif



RÉFÉRENT HANDICAP

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation :
Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences

Formation continue :
Selon votre situation, nous consulter

